URGENCE : un appel d'élèves du collège d'Échange où se sont réfugiés près de 70 migrants à la rue, faute d'hébergement par l'État :

Des personnes migrantes sont à la rue!!!!!

Et oui vous êtes au courant que des personnes qui vivent à la rue ont été hébergées dans notre gymnase.

Pour les fans de sport ne vous inquiétez pas nous espérons que toutes les personnes sans toit trouveront vite des maisons mais aussi des papiers. Ces migrants sont sans papiers mais aussi demandeurs d'asile. Un demande d'asile c'est quand tu demandes refuge car ton pays est en guerre ou d'autres choses comme ça. L'association « **Un toit c'est un droit** » les aide à trouver un toit mais aussi d'autres associations les soutiennent.

Il y avait une assemblée générale **mardi 12 septembre** pour écouter ce que les gens avaient à dire et voir comment ça se passe. Pour vous faire part de la situation, il y a 40 adultes (la plupart ne parle pas français) des familles comme des célibataires, et 30 enfants dont des bébés et d'autres qui ne parlent pas français non plus. Ils sont tous installés en bas dans la salle de sport et ils mangent en haut. Des personnes se relayent pour les aider et aussi surveiller la nuit.

Les migrants dorment, mangent, se lavent et passent leur journée au gymnase ou un peu en ville. Trouvezvous ça normal ??? NON bien sûr, il n'est pas normal que des personnes vivent dans ces conditions. Chacun a droit à son propre chez lui et à des papiers. Même si cette occupation est temporaire il faut qu'on les aide! Ils ont besoin de beaucoup de nourriture et plein de choses comme ça pour le quotidien...

C'est pour cela que nous vous invitons à faire des dons pour ces personnes.

Peu importe ce que vous donnez c'est le geste qui compte. Vous pouvez donner de la nourriture, des vêtements, des couvertures, des produits d'hygiène, de l'eau...

Nhésitez pas à en parler à votre famille et autour de vous.

Des élèves de 5° du collège Échange

Obligeons l'État à respecter la loi : logement des demandeurs d'asile en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et mise à l'abri de toute personne en situation de détresse dans le cadre de l'hébergement d'urgence.

La préfecture doit reloger toutes ces personnes au plus vite et les élèves des établissements scolaires doivent pouvoir retrouver des conditions normales de pratique des activités sportives.

Ouverture d'un centre de mise à l'abri ouvert 24 h sur 24 de manière inconditionnelle!

Mercredi 20 septembre de 16 à 17 h :

réunion d'urgence au gymnase prise de décisions d'actions <u>immédiates</u>

Vous pouvez également signer la pétition mise en ligne : https://www.petitions24.com/un centre daccueil inconditionnel ouvert 24h24 a rennes maintenan